

Recrute

Pour cet été au centre de tri

Des opérateurs-trices de tri saisonniers

PRESENTATION :

ATRION, le centre de tri départemental des emballages ménagers, relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. Il traite 40 000 t d'emballages ménagers/an.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité du responsable d'exploitation et des chefs de cabine, au sein d'une équipe de 15 personnes, les opérateurs(trices) de tri interviennent après le tri mécanique réalisé par le process. Postés de part et d'autre d'un tapis roulant, ils contrôlent et séparent les différentes matières en vue de leur conditionnement et de leur valorisation. Ils effectuent les activités suivantes :

- Echauffement physique et adaptation de son poste de travail à sa morphologie,
- Repérage, contrôle et séparation manuelle des matières valorisables et des refus sur le tapis
- Nettoyage, dépoussiérage de son poste de travail et de son environnement
- Application des consignes et procédures de sécurité, de qualité et de protection de l'environnement.

COMPETENCES :

Posséder des aptitudes permettant de :

- être posté debout dans un espace limité pendant des périodes longues,
- effectuer des mouvements des membres supérieurs répétés et rapides, des rotations régulières du tronc.
- reconnaître les couleurs, les formes et les matières,
- entendre les bruits environnants des engins, machines, alarmes...
- mémoriser les consignes de tri pour repérer les objets, les sélectionner et les saisir et de sécurité.
- réagir rapidement et efficacement en cas de dysfonctionnement ou de situation d'urgence,
- travailler au sein d'une équipe, s'adapter aux horaires pouvant alterner de jour et au travail de nuit.

CONDITIONS D'EXERCICES DES MISSIONS :

Travail en position debout, nécessitant d'effectuer des gestes répétitifs à un rythme imposé ; exposition aux poussières, aux odeurs et à un niveau sonore élevé.

Temps de travail : 29 heures/semaine en factions dont les horaires sont les suivants :

Faction 1 : 4h50 - 12h05 - Faction 2 : 12h30 - 19h45 / Faction de nuit (fixe) : 20h00 à 03h00 ;

Lieux de travail : Centre de tri ATRION - 131 route du bois Grollet – 16600 MORNAC

Contrat saisonnier pouvant être étendu de la semaine 26 à 35 ; rémunération : 11.86€/h de jour, 12.85€/h de nuit (de 21h à 6h).

Tests de 2 jours en intérim peuvent être organisé avant signature du contrat

Postes à pourvoir en juin – juillet et aout

Adresser lettre de candidature + CV au plus tôt

à M. Le Président de CALITOM - ZE de La Braconne - 19 Route du Lac des Saules – 16 600 MORNAC

Renseignements auprès de :

Centre de tri teries 05 45 62 33 43 - gchadefaud@calitom.com
Service recrutement 05 45 65.82.62 – recrutement@calitom.com